



## D É C I S I O N

Portant acte modificatif n°6 du marché n° 2020T12ECS02 relatif à la Création  
d'un centre régional de la sommellerie à BANYULS SUR MER

LOT 2 : GROS OEUVRE

CC ACVI / PIMENTEL

**Le Président de la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibérès,**

**Vu** le Code Général des collectivités territoriales et notamment son article L 5211.10 du CGCT,

**Vu** la délibération n°DL2020-0202 du Conseil Communautaire en date du 31/07/2020 portant délégation d'attributions de l'organe délibérant au Président pour la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés à procédure adaptée (MAPA) et accords cadre ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget,

**Vu** le Code de la Commande Publique entré en vigueur au 01<sup>er</sup> avril 2019,

**Vu** le dossier de consultation portant sur le marché de Création d'un centre régional de la sommellerie à BANYULS SUR MER et notamment son lot 2 GROS OEUVRE,

**Vu** la décision du Président n° DC2020-0012 en date du 12 MARS 2020 autorisant la société PIMENTEL sise RD 85-Lieu-dit El Pilou – 66270 LE SOLER, à signer le marché n°2020T12ECS02 portant sur le lot 2 GROS OEUVRE,

**Vu** l'acte modificatif n° 1 du 07 janvier 2021,

**Vu** l'acte modificatif n° 2 du 22 juin 2021,

**Vu** l'acte modificatif n° 3 par la décision DC2021-0079 du 21 décembre 2021,

**Vu** l'acte modificatif n° 4 par la décision DC2022-0037 du 28 mars 2022,

**Vu** l'acte modificatif n° 5 par la décision DC2023-0110 du 05 juillet 2023,

**Vu** le projet d'acte modificatif n° 6,

**Considérant** la nécessité de réalisation de travaux supplémentaires pour le présent contrat suite à une modification du projet par le Maître d'Ouvrage,

**Considérant** que cet acte modificatif n° 6 a une incidence financière sur le montant notifié du marché,

**Considérant** que cet acte modificatif n° 6 ne modifie en rien les éléments essentiels du contrat tel que définis dans les pièces contractuelles,

Accusé de réception en préfecture  
066-200043602-20240326-DC2024-0045-CC  
Date de télétransmission : 27/03/2024  
Date de réception préfecture : 27/03/2024

DECIDE

**ARTICLE 1 :** D'APPROUVER le projet d'acte modificatif n° 6 de réalisation de travaux supplémentaires sur le LOT 2 GROS OEUVRE, par la société PIMENTEL sise RD 85-Lieu-dit El Pilou – 66270 LE SOLER (SIRET n°41028242000034), et ce pour un montant en plus-value de 7 600.00€-HT (sept mille six cent euros - TVA en vigueur en sus), soit un écart de +10.28 % introduit par cet acte modificatif n° 6,

**ARTICLE 2 :** D'AUTORISER la signature du projet d'acte modificatif n° 6,

**ARTICLE 3 :** DIT que la dépense résultant de cette opération sera imputée sur les crédits inscrits à cet effet de l'exercice en cours,

**ARTICLE 4 :** DE PRECISER qu'il sera rendu compte lors de la prochaine réunion du Conseil Communautaire de la présente décision.

Fait à Argelès-sur-Mer, le 26/03/2024

Pour extrait certifié conforme et exécutoire, du  
fait de sa publication et sa transmission en  
Préfecture  
Le président

Antoine PARRA

Pour le Président par délégation  
Le Directeur Général des Services  
Henri ESTEVE



*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle il est devenu exécutoire.*



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 6<sup>1</sup>

**A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**

COMMUNAUTE DE COMMUNES ALBERES COTE VERMEILLE ILLIBERIS  
3 impasse Charlemagne  
BP 90103  
66700 ARGELES SUR MER  
Tél : 04 68 81 63 77

**B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

Entreprise PIMENTEL  
RD 85 – Lieu dit El Pilou  
66270 LE SOLER  
Tél : 04 68 92 11 35 - @ : [secretariat@pimentelbtp.fr](mailto:secretariat@pimentelbtp.fr)  
SIRET : 410 282 420 00034

**C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.**

Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

CREATION D'UN CENTRE REGIONAL DE LA SOMMELLERIE à BANYULS SUR MER

Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 24 mars 2020

Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 12 mois.

Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 630 000,00
- Montant TTC : 756 000,00

Montant de l'avenant 1 :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 7 005,00
- Montant TTC : 8 406,00

Montant de l'avenant 2 :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : - 10 162,89
- Montant TTC : - 12 195,47

<sup>1</sup> Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'Économie.

- Montant de l'avenant 3 :
  - Taux de la TVA : 20%
  - Montant HT : 32 870,30
  - Montant TTC : 39 444,36
- Montant de l'avenant 4 :
  - Taux de la TVA : 20%
  - Montant HT : 4 790,00
  - Montant TTC : 5 748,00
- Montant de l'avenant 5 :
  - Taux de la TVA : 20%
  - Montant HT : 22 656,14
  - Montant TTC : 27 187,37
- Nouveau montant du marché public après avenant 5 :
  - Taux de la TVA : 20%
  - Montant HT : 687 158,55
  - Montant TTC : 824 590,26

#### **D - Objet de l'avenant.**

- Modifications introduites par le présent avenant :
  - Devis n°70000939 indice D d'un montant de 7 600,00 € HT
- Article 1  
A la demande du Maitre d'Ouvrage, remise en état de l'escalier existant à l'entrée de l'institut de la Sommellerie
- Article 2  
Suite à la création du pavillon, dépose des volets bois de l'appenti
- Article 3  
Pour faciliter l'intervention des entreprises dépose du portail existant sur parvis et remis en place en fin de chantier
- Article 4  
A la demande du maître d'ouvrage et suite à la modification du système de climatisation, réalisation de percement.
- Article 5  
A la demande du Maître d'ouvrage, lissage des murs dans la salle d'immersion 1
- Article 6  
A la demande du maître d'ouvrage, réalisation d'un poteau faisant office de joint de dilatation entre existant et portail accès technique du pavillon.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :  
(Cocher la case correspondante.)

☐ NON

☒ OUI

■ Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 7 600,00
- Montant TTC : 9 120,00
- % d'écart introduit par l'avenant : 1,21%

■ Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 694 758,55
- Montant TTC : 833 710 26

**E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

| Nom, prénom et qualité du signataire (*) | Lieu et date de signature | Signature                                                                            |
|------------------------------------------|---------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|
| Nicolas PIMENTEL, gérant                 | Le Soler, le 25/03/2      |  |
|                                          |                           |                                                                                      |
|                                          |                           |                                                                                      |

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : Agès/m , le 26/03/24

Signature (représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

Pour le Président par délégation  
Le Directeur Général des Services  
Henri ESTEVE



**G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

**■ En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

*« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »*

A ....., le .....

Signature du titulaire,

**■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

*(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

**■ En cas de notification par voie électronique :**

*(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

Date de mise à jour : 25/02/2011.

**ENTREPRISE****BTP****D E V I S**

LE SOLER, le 23 novembre 2023

Référence : 70000939

**COMMUNAUTE DE C ALBERES COTE**

3 IMPASSE CHARLEMAGNE  
BP 90103  
66704 ARGELES SUR MER

**Objet du devis**

Travaux sur les extérieurs du Pavillon de la Sommellerie

Description chantier : Création d'un pavillon d'accueil au centre régional de la Sommellerie

Adresse chantier : Chemin du Mas Reig  
66650 BANYULS SUR MER

| N° | Désignation                                                                                                                                                            | U   | Quantité | Prix unit. | Montant H.T. |
|----|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|----------|------------|--------------|
| 1  | Escalier extérieur<br>- Enlèvement des herbes<br>- Nettoyage<br>- Reprise ponctuelle des joints<br>Attention, impossible de boucher et reprendre totalement les joints | F.  | 1,00     | 1 800,00   | 1 800,00     |
| 2  | Dépose des volets bois                                                                                                                                                 | U   | 2,00     | 70,00      | 140,00       |
| 3  | Modification de la fixation du portail de l'entrée et repose                                                                                                           | Ens | 1,00     | 2 790,00   | 2 790,00     |
| 4  | Percement en D400 intérieur<br>- Mise en place sécurité                                                                                                                | U   | 2,00     | 750,00     | 1 500,00     |
| 5  | Finitions intérieures prêt à peindre                                                                                                                                   | Ens | 1,00     | 790,00     | 790,00       |
| 6  | Poteau béton 0.20 x 0.20 x 1.20ht                                                                                                                                      | U   | 1,00     | 580,00     | 580,00       |

|                             |                 |
|-----------------------------|-----------------|
| <b>Total H.T.</b>           | <b>7 600,00</b> |
| <b>Total T.V.A. 20,00 %</b> | <b>1 520,00</b> |
| <b>Total T.T.C.</b>         | <b>9 120,00</b> |
| <b>Net à payer (Euro)</b>   | <b>9 120,00</b> |

-En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L441-6, alinéa 12 du Code de Commerce).  
-Une indemnité de frais de recouvrement de 40€ sera perçue en cas de retard de paiement (Art. D441-5 du Code de Commerce).

Assurance professionnel : responsabilité décennale souscrite auprès de la SMABTP 552 rue Félix Trombe 66100 Perpignan.  
Couverture géographique : Travaux réalisés en France métropolitaine et dans les DROM.

A : ..... le :     /     /

Mode de Règlement : Paiement 30 Jours net

Devis N° 70000939

**Bon pour Accord.**

Signature Client :

RD 85 LIEU DIT EL PILOU - 66270 LE SOLER - Tél : 0468921135 - email : secretariat@pimentelblp.fr

SARL au capital de 100000 € - SIRET : 41028242000034 - APE : 4120B - TVA Intracommunautaire : FR13410282420

Page 2